



Usine de La Chambre

# CSS Maurienne du 26 novembre 2019



# Règlementation SEVESO III

Le site Arkema La Chambre est classé SEVESO seuil haut pour les rubriques

- 4001 : Installations présentant un grand nombre de substances ou mélanges dangereux, vérifiant la règle de cumul seuil bas ou la règle de cumul seuil haut.
- 4130-2 : Toxicité aiguë catégorie 3 pour les voies d'exposition par inhalation en quantité supérieure à 200 tonnes
- 4330 : Liquides inflammables de catégorie 1 en quantités supérieures à 50 tonnes

Principaux risques :

- Fuite de produits inflammables (incendie)
- Fuite de produits toxiques (confinement)

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

- Etudes de dangers du site révisées en 2014 – Arrêtés Préfectoraux EDD en 2018
- PPRT approuvé par le Préfet de la Savoie en 2014
- Signature de la convention de financement des mesures foncières en 2015

# Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

## ORGANISATION

- 
- Effectif de l'usine de La Chambre : 160 salariés organiques + 30 salariés Entreprises extérieures + 10 salariés intérimaires et Alternants
- Présence permanente sur le site de minimum 10 salariés
- Astreinte encadrement de 2 personnes 24h/24 pour la gestion de crise à moins de 30 minutes du site
- Astreinte technique de 2 personnes
- Résultats sécurité à fin Octobre 2019 sur 12 mois glissants

Nbre d'accidents pour 1 million d'heures travaillées	ARKEMA	ARKEMA La Chambre
Taux de fréquence des accidents déclarés	1,4 ( <b>objectif 1,3</b> )	0
Taux de fréquence des accidents avec arrêt	0,7 ( <b>objectif 0,7</b> )	0

# Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

## Formation à la sécurité

Sessions de formation à la sécurité en 2019 :

- Analyse de risques (document unique DEIR, Analyse Environnementale, Documents de travail)
- Analyse de risques procédés (HAZOP)
- Equipiers de seconde intervention (Mise en place des moyens mobiles de lutte incendie et support au SDIS)
- Sauveteur Secouriste du Travail,
- Port de la protection chimique,
- Habilitations électrique, Equipements sous Pression (ESP), Conduite chariot élévateurs (CACES)
- Formation à la prévention des accidents par l'observation,
- Recyclage annuel sécurité journée
- 70% du budget de formation annuel (150 k€/an)

# Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

## Exercices d'entraînement

- 5 Exercices Plan d'Opérations Internes :
  - ❑ 1 POI sur le risque incendie le 25/04 avec participation du Service Départemental d'Incendie et de Secours
  - ❑ 1 POI sur le risque toxique le 14/05 avec participation du Service Départemental d'Incendie et de Secours
  - ❑ 1 POI sur le risque toxique le 04/06
  - ❑ 1 POI inopiné à 6h30 le 09/07 ayant pour thème un feu dans l'atelier mécanique
  - ❑ 1 POI sur le risque toxique le 15/10 avec participation du Service Départemental d'Incendie et de Secours
  
- Préparation d'une campagne réglementaire d'information sur les risques industriels majeurs en partenariat avec la protection civile
- Formation des équipiers de première intervention à la mise en service des moyens fixes d'intervention lors des exercices POI
- Exercice hebdomadaire de mise en situation sur les scénarii POI des 2 astreintes encadrement
- Formation des équipiers de seconde intervention à la en mise en place des moyens mobiles de lutte contre l'incendie et çà la stratégie d'intervention : 5 séances d'une journée par an.

## Autonomie vis-à-vis du risque incendie

- Au premier semestre 2020, le site sera autonome sur les moyens d'extinction incendies.
- Systèmes d'arrosage et de dispersion eau et mousse automatiques.
- 3 camions de lutte contre l'incendie,

# Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

## GESTION DU RETOUR D'EXPERIENCE

### ➤ Comptes rendus d'événements

Tous les incidents, accidents ou événements susceptibles de concerner l'atteinte aux personnes, au matériel, à la qualité des produits œuvrés, à l'environnement ou à la consommation énergétique font l'objet d'un compte-rendu d'événement.

- 408 Comptes Rendus d'Événement en 2018
- 302 Comptes Rendus d'Événement à fin octobre 2019

## CONTROLES DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE, AUDITS, INSPECTIONS

### Chaque année :

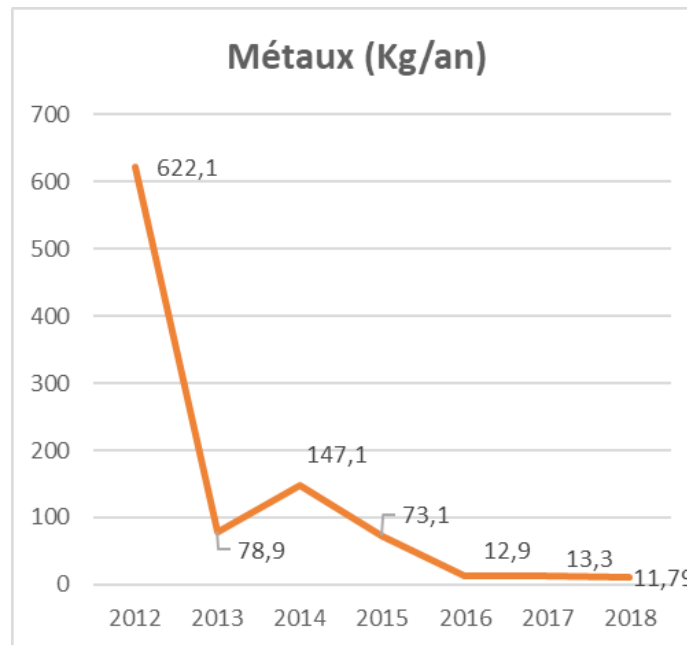
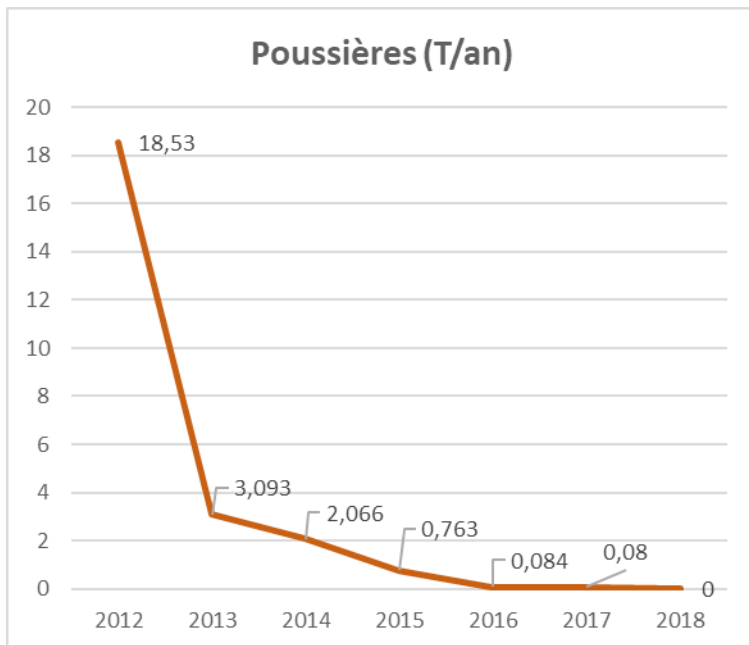
- 1 audit des systèmes de management ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement), OHSAS 18001 (Sécurité) et ISO 50001 (Energie) par un organisme de certification indépendant (DNV-GL)
- Plusieurs audits internes Groupe Arkema
  - Intégrité Mécanique des installations et Service Inspection Reconnu,
  - Sécurité des Procédés,
  - Audit Sécurité par le Directeur Sécurité Environnement Groupe,
  - Audit Sureté,
  - Transport des Matières Dangereuses,
  - Contrôle Interne Groupe,
  - Audit Interne des processus
  - Audits d'application sur les procédures et modes opératoires
  - Inspections Générales Planifiées (état des installations)
  - Audits de chantier (>100 an)
- Audit des assureurs (ALLIANZ) contre le risque d'incendie
- 2 revues de direction dont le but est de vérifier l'efficacité des systèmes de management et de lancer les actions de progrès pour améliorer les performances de l'établissement.
- 1 audit du cabinet extérieur KPMG pour certifier conforme les déclarations environnementales
- 3 Inspections DREAL ICPE sur la prévention du risque chronique et du risque accidentel
- 3 audits DREAL ESP du service Inspection dans le cadre de la Reconnaissance du Service Inspection reconnu (SIR) .

# Réduction des émissions

## EMISSIONS GAZEUSES

### ➤ Emission de poussières et de métaux

Le passage au gaz des chaudières du site a permis une diminution très importante des quantités de poussières (divisées par 200) et de métaux émises (divisées par 50) en 5 ans





## EMISSIONS GAZEUSES

### ➤ Oxydes d'azote NOx

L'installation d'une unité de réduction des NOx émis est en cours de réalisation. La solution technologique retenue est un oxydateur thermique couplé à un système d'abatage des NOx (Réduction catalytique sélective) qui brûlera les événements des unités Amines. Cette installation répondra aux exigences de la nouvelle réglementation MCP (installation de combustion moyenne) qui a fait l'objet d'un Arrêté Ministériel en août 2018 et applicable en janvier 2025

Cette installation d'un montant d'investissement de l'ordre de 4M€ permettra de réduire les émissions d'Oxydes d'Azote (NOx) conformément à l'arrêté préfectoral de mise en demeure.

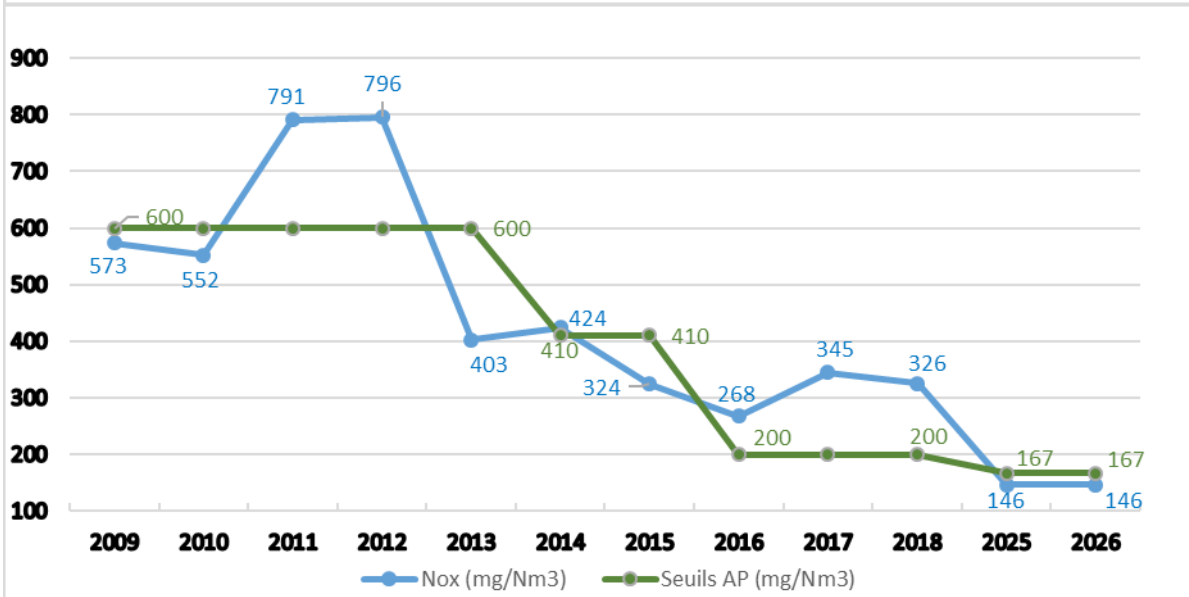
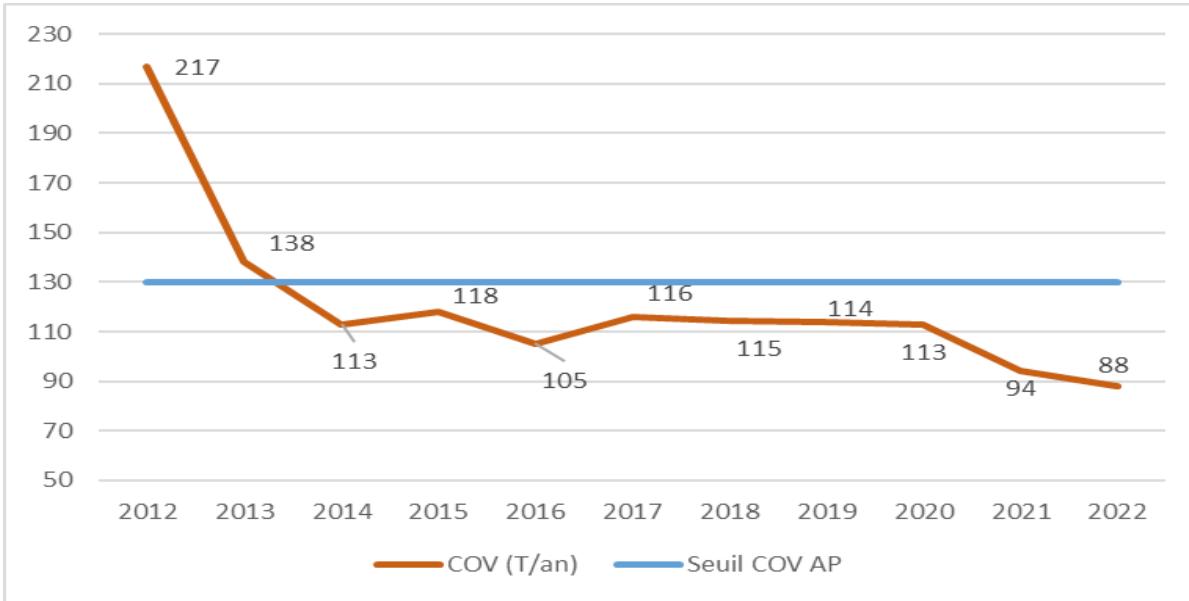
Démarrage des équipements fin 2020 et finalisation du projet en 2021.

### ➤ Composés Organiques Volatiles (COV) et odeur

Ce projet a aussi été conçu pour réduire les émissions de Composés Organiques Volatiles (COV autour de 115 t/an pour un seuil dans l'arrêté préfectoral de 130 t/an) et pour réduire fortement les émissions odorantes.

Ce sujet, techniquement complexe en raison des seuils de détection olfactives très bas des produits compris entre 1 partie par milliard et 1 partie par million, fait aussi l'objet d'actions de prévention et d'investissements réguliers avec une campagne annuelle de recherche et de colmatage des fuites de COV fugitif (5000 points de contrôle)

# Réduction des émissions



## Situation des bacs de stockage d'amines

### Bilan à fin 2019 :

- 60 bacs de stockage de produits Amines avec ciel d'azote (+2 par rapport à 2018)
- 3 bacs de stockage de produits Amines sans ciel d'azote

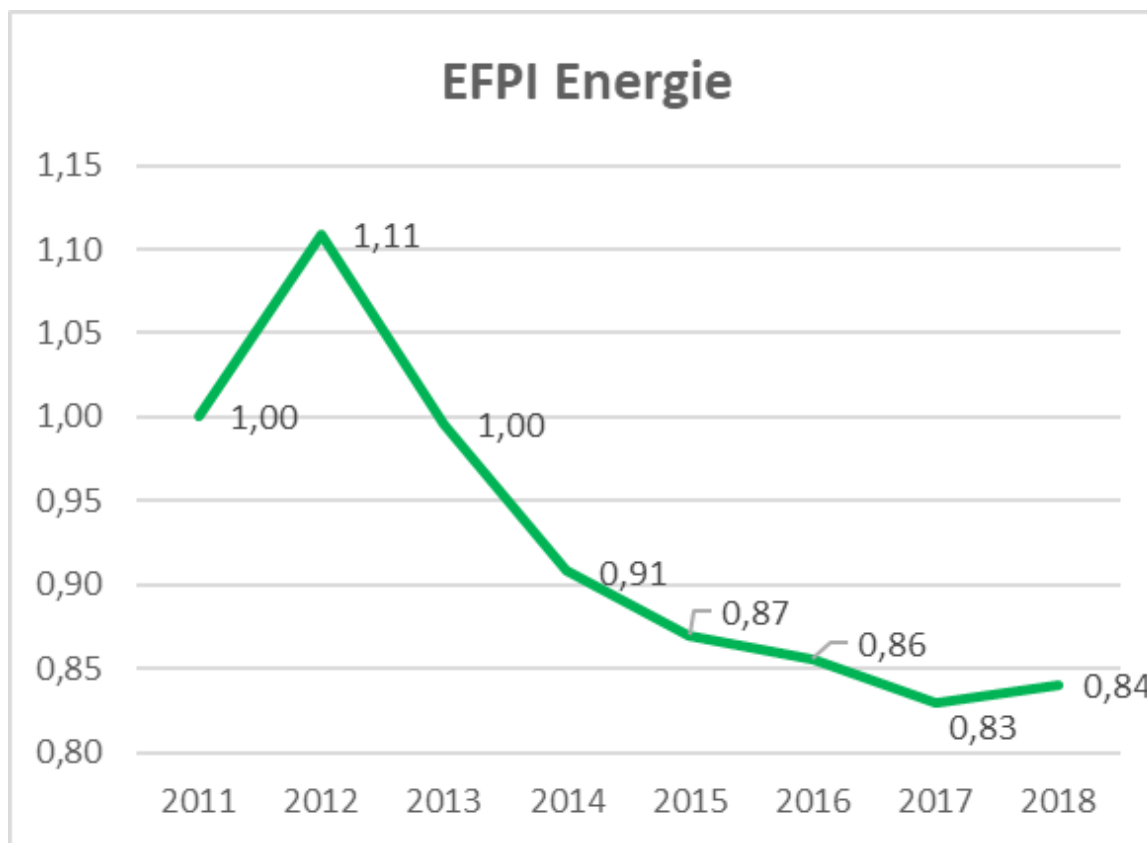
Des études de modification des bacs sont menées chaque année pour installer les équipements nécessaires à la mise en place d'un ciel d'azote.

Il est prévu de réaliser en 2020 les travaux pour passer 2 gros bacs intermédiaires de récupération de événements Amines des unités de fabrication sous ciel d'azote.

## Bilan 2018 des émissions aqueuses

Exigences de l'Arrêté Préfectoral Complémentaire du 29/11/2012				Exigences de l'Arrêté Ministériel 02/08/198	Exigences des BREFS CWW	Valeurs moyenne du site ARKEMA LA CHAMBRE (valeurs 2018)	
Paramètres	Valeurs limites (mg/l)	Flux maximaux (kg/j)	Surveillance	Valeurs limites (mg/l)	Valeurs limites (mg/l)	Valeurs limites (mg/l)	Valeurs limites (kg/j)
<b>DCO</b>	15 mg/l	500 kg/j	Continue	125 mg/l si le flux est >100 kg/j	30 mg/l (si le flux dépasse 10 tonnes /an)	<b>8 mg/l</b>	<b>280 kg/j</b>
<b>DBO5</b>	10 mg/l	360 kg/j	Continue	30 mg/l si le flux est >30 kg/j	Aucun niveau d'émission ne s'applique pour la DBO5	<b>4 mg/l</b>	<b>155 kg/j</b>
<b>pH</b>	6 / 8,5		Continue	5,5 / 8,5		<b>8,3</b>	

## Bilan des consommations énergétiques



# PROJETS

## ➤ Nouvel équipement :

Démarrage d'un nouvel autoclave de nitrilation :

- pour augmenter le volume de fabrication d'une amine de spécialité existante (sans ammoniac)
- pour permettre de produire une nouvelle amine de spécialité en 2020 la DPTA (Demande d'autorisation Environnementale en cours)

## Nouveau produit :

Les premiers essais de production de la DPTA avec autorisation administrative pour maxi 19 tonnes se dérouleront fin du premier trimestre 2020

L'étude des risques sanitaire (ERS) a été révisée suite à la demande de l'ARS lors du CSS de 2018. Les conclusions de l'étude menée par le Cabinet Spécialisé BERTIN montrent que les rejets d'ammoniac actuels et futurs avec la fabrication de la DPTA (150kg/an) n'engendrent pas d'effets préoccupant pour la santé des populations riveraines

Le dossier de demande d'autorisation environnementale pour une demande de fabrication de 150 t/an de DPTA est en cours